FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 532
Moto-Club — ARTENSE MOTO CLUB
N° d'affiliation — 1906
Date — 8 septembre 2019 14 JUIN 2019
Lieu — St-Genès Champespe 63850
Organisateur technique - PAPON Stéphanie
E-mail — fred.artensemoto63@orange.fr
Téléphone — 04.73.87.04.82 / 06.74.20.56.34

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ---------- CAHON PHILIPPE ..... Licence : 005595
Président du Jury ou Arbitre* ---------- PARGNIEN ERIC ..... Licence : 018721
Membre du Jury ---------- PAPON FREDERIC ..... Licence : 051874
Membre du Jury ---------- LEGOUEIX STEPHANE ..... Licence : 057109
Commissaire technique responsable ---- DUFAL PIERRE-JEAN ..... Licence : 150102
Responsable du chronométrage --------- BONNEMOY SYLVIE ..... Licence : 064049

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Ligue motos anciennes	+ 18 ans		125 à 500 cm3	Engagement 45 € - motos de 1968 à 1983
Trophée zone ouest open	+ 15 ans		100 cm3 à 650 4t	Engagement 45 €
Trophée zone ouest espoir 85	9 ans	15 ans	85 cm3	Engagement 35 €
Trophée zone ouest 65	7 ans	12 ans	65 cm3	Engagement 35 €
Trophée zone ouest 125	+ 13 ans		125 cm3	Engagement 45 €

Engagement :
Site Internet ---- www.engage-sports.com
Contact --------- PAPON Stéphanie
Téléphone ------- 06.75.99.02.54 E-mail--- fred.artensemoto63@orange.fr

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 8€
Caution : 200 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ **NON** ☐ **OUI** (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical .... **Dr GIBIAT Pauline - urgentiste Pôle Santé République Clermont-Fd**

Nombre de secouristes ..... **4 + 1 véhicule protection civile**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche ..... **Issoire ou CHU Clermont-Fd**

Temps de trajet (en min) ..... **40 et 50 mn**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Terrain de motocross des Vergnauds**

Adresse ..... **63850 ST GENÈS CHAMPESPE**

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	40.
En manche :	40.

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	/.
En manche :	/.

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1300 M**

Largeur minimum de la piste ..... **5 M**

Largeur de la grille ..... **30 M**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **100 M**

Nombre d'OCP* **13**

**Officiels Commissaires de Piste*

- Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 27 mai 2019	Date : 17 JUIN 2019	Date :
		Numéro :

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
TEL :04 75 55 22 50

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019

- Contrôle administratif et technique samedi de 17H00 à 20H00 et dimanche de 7H00 à 8h00
- Brieffing commissaires à 7H45
- Brieffing pilotes à 8H00

HORAIRES PRÉVISIONNELS

- 8H30	Essais libres 10 mn – catégorie 65cc
- 8H45	Essais libres 10 mn – catégorie 85cc
- 9H00	Essais libres 15 mn – motos anciennes
- 9H20	Essais libres 10 mn – catégorie 125cc
- 9H35	Essais libres 10 mn – catégorie Open A
- 9H50	Essais libres 10 mn – catégorie Open B

PAUSE

- 10H05	Essais chronométrés 15 mn – catégorie 65cc
- 10H25	Essais chronométrés 15 mn – catégorie 85cc
- 10H45	Essais chronométrés 15 mn – motos anciennes
- 11H05	Essais chronométrés 15 mn – catégorie 125cc
- 11H25	Essais chronométrés 15 mn – catégorie Open A
- 11H45	Essais chronométrés 15 mn – catégorie Open B

PAUSE

- 13H30	1ère manche 12 mn + 1 T – catégorie 65cc
- 13H50	1ère manche 15 mn + 1 T – catégorie Open B
- 14H10	1ère manche 20 mn + 1 T – catégorie motos anciennes
- 14H35	1ère manche 15 mn + 1 T – catégorie 85 cc
- 14H55	1ère manche 15 mn + 1 T – catégorie 125 cc
- 15H15	1ère manche 15 mn + 1 T – catégorie Open A

PAUSE

- 16H00	2ème manche 12 mn + 1 T – catégorie 65cc
- 16H15	2ème manche 15 mn + 1 T – catégorie Open B
- 16H35	2ème manche 20 mn + 1 T – catégorie motos anciennes
- 17H00	2ème manche 15 mn + 1 T – catégorie 85 cc
- 17H25	2ème manche 15 mn + 1 T – catégorie 125 cc
- 17H45	2ème manche 15 mn + 1 T – catégorie Open A

REMISE DES PRIX

**** 3 premiers 65cc*** **** 3 premiers 85 cc*** **** 3 premiers 125 cc***

**** 3 1er MX2, 3 1er MX1, Vétérans : 3 1er scratch, 1er bronze, argent, or, platine***

**** Motos anciennes : 3 1es scratch, 1er bronze, argent, or, platine et 1er pré 1976***

} ***1 coupe aux 1ère féminines***